

9. Aménager la place des Nations, le parc Rigot et l'avenue de la Paix

Objectifs

- L'aménagement de la place des Nations, en cours, vise la création d'une vaste esplanade publique prévue pour 2006 (projet piloté par la Ville de Genève). Quant à la campagne Rigot, classée en zone de verdure en septembre 2002, sa réhabilitation a fait l'objet d'un concours en 2004 sous forme de mandats d'étude parallèles pour définir l'aménagement futur de cet espace vert public.
- Intégrer aux projets en cours les propositions de l'étude, saisir l'opportunité de leur réalisation pour mettre en place des éléments de la trame verte.

Mesures

- Intégrer la réalisation de tronçons de la trame verte au projet d'exécution de la place des Nations ainsi qu'au concours pour l'aménagement du parc Rigot (liaison Nations - halte RER - OMM - OMC) et aux projets du périmètre de Sécheron, prévoir des lieux d'information.
- Réserver des possibilités d'accès au parc de l'ONU depuis l'avenue de la Paix, afin de l'ouvrir au public lorsque les conditions de sécurité le permettront.
- Oeuvrer dans le but de réaliser la "tranche ONU" de la place des Nations.

Instances concernées

- **Ville de Genève.**
- Etat de Genève (DAEL).
- Groupe de travail Ville - Etat / secteur de Sécheron.
- ONU

Délai

- Action en cours.

Coordination

- Projet d'aménagement place des Nations (2004-2006).
- Reconstruction du collège Sismondi (démarrage janvier 2006).
- Maison de la Paix (concours mai 2003, PL 8909 crédit d'étude adopté le 29.08.03).
- Parking P+R de Sécheron . - Mesures de sécurité du Palais des Nations.

Référence: pages 88 à 93 du rapport d'étude